Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260310-202603_01-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE L A N D U J A N

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi cinq mars, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 25/02/2026

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10
Secrétaire de séance : CARESMEL Marie-Thérèse
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 10
Nombre de Voix : 10 + 1 pouvoir = 11

Présents : M. Henry Serge, Mme SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme RESCAN Laurence, Mme CARESMEL Marie-Thérèse, M. DEFFAINS Jérémy, M. FONTAINE Bertrand, M. ESNAULT Christophe, Mme CERTAIN Corinne, Mme FRADETAL Morgane.

Absents excusés : M. SIMON Jérôme

Absents non excusés : M. ROBIN Kévin, M. FERRE Samuel

Pouvoirs : M. SIMON Jérôme à M. RAMEL Pascal

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

202603-01

Objet de la délibération : Modification de la présentation des charges au chapitre 65

Monsieur le Maire présente le tableau des charges inscrites au chapitre 65 qui seront inscrites au budget primitif 2026.

Il convient de modifier la somme des charges inscrites au chapitre 65 (délibération n°202602004) afin de :

- Préciser les montants de l'imputation 6574,
- Ajouter la subvention exceptionnelle pour l'atelier premiers secours (délibération n°20260203),
- Ajouter la subvention pour la Cantine de l'école privée de Landujan année N (délibération n°06/11/25-3).

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260310-202603_01-DE

RÉPARTITIONS COMMUNES GFP HORS GFP et Subventions communales CHAPITRE 65

Intitulé de la dépenses	Imputation	Montant BP 2026
Subventions (délibération n°20260202)	6574	12 356,00 €
Subvention exceptionnelle atelier premiers secours (délibération n°20260203)		300,00 €
Subvention Cantine école privée Landujan année N -1		8 144,00 €
Subvention Cantine école privée Landujan année N (délibération n°20200202)		7 600,00 €
Participations cantine parents école publique (délibération n°20260202)		4 500,00 €
S/TOTAL		**32 900,00 €**
Fonct. École privée de Landujan	6558	53 908,00 €
Solde de 2023 école privée de Landujan		0,00 €
Centre de loisirs Montauban de Bretagne		4 000,00 €
OGEC Ecole privée St maurice Montauban		3 601,00 €
Fournitures scolaires et subventions activités IRODOUER		400,00 €
Centre aéré la Marelle Irodouer		6 000,00 €
Centre aéré Médréac CSF		7 000,00 €
S/TOTAL		**74 909,00 €**
Fonct. Ecole publique Irodouer	657341	8 188,00 €
Centre loisirs St Pern		500,00 €
Fonctionnement école St Pern		0,00 €
Fonct école de Médréac		0,00 €
Ecole Montauban de Bretagne 2025/2026		28 000,00 €
S/TOTAL		**36 688,00 €**
Commune de Romillé	657348	0,00 €
Ville de Rennes		0,00 €
Ecole DIWAN Bro Roazhon		0,00 €
Classe de CLIS Montfort sur Meu		0,00 €
S/TOTAL		0,00 €
TOTAL GENERAL		**144 497,00 €**

Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE**,

Le Conseil Municipal **prend acte des informations** et de **l'inscription de ces dépenses au budget primitif communal 2026.**
La présente délibération annule la précédente (n°202602-04).

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360